

Monsieur le président de l'Université, Madame la Rectrice de l'Académie, mesdames et messieurs les journalistes,

Si nous nous permettons de prendre la parole au beau milieu de votre belle cérémonie organisée en petit comité, ce n'est pas spécifiquement par goût de la contestation, mais bien parce que l'intitulé de votre événement nous a légèrement fait tiquer : au regard de la présentation qu'il en est faite sur internet, il serait question pour vous, je cite, de « mettre Bologne à l'honneur ». Sachez que nous n'en avons pas la même acception, car le processus de Bologne, loin de représenter pour nous une belle harmonisation européenne des cursus et des savoirs, nous incite à y voir une dérégulation du monde universitaire au profit d'une logique concurrentielle et entrepreneuriale. C'est ainsi que ce processus a été conçu par ses initiateurs comme un projet « compétitif », dont le but avoué sera de rehausser les universités européennes sur ce que l'on nomme « le marché universitaire » mondialisé, par la création d'un concept glaçant qui est celui d'« économie de la connaissance ». Il est nécessaire de tenir ce processus européen pour responsable de toutes les réformes universitaires libérales qui se sont produites lors des 20 dernières années.

Ainsi, comment ne pas analyser une des réformes clés de ces dernières années contre laquelle notre organisation s'est alors battue, la réforme dite LRU (Libertés et Responsabilités des Universités), comme une des étapes les plus significatives de la destruction de l'ESR ? Préconisée par le processus de Bologne, cette réforme a alors permis le recul de la démocratie universitaire et l'augmentation de la représentation de ce que l'on appelle les « personnalités extérieures » au sein des conseils universitaires, et notamment des Conseils d'administration, dont la part est passée d'environ 25 % à environ 33 % ; alors même que la part des élus étudiants et étudiantes a drastiquement diminué, pour ne parler que de notre cas. Mais pire encore, la LRU a introduit pour les universités leur autonomie budgétaire, ce qui a eu pour conséquence de les inciter à aller davantage chercher des fonds dans le privé, et ce afin de masquer sous le tapis ce qu'on peut appeler sans exagérer un véritable désengagement financier de l'État !

Mais ce procédé de transformation du paysage universitaire ne s'est pas arrêté là : la loi dite « Fioraso » de 2013 a favorisé les phénomènes déjà existants, par le biais des PRES notamment, de regroupements de pôles universitaires, par métropoles ou par régions, que cela se manifeste par des fusions d'universités, comme celle que nous avons connu qui a donné naissance à l'Université Clermont Auvergne et dont les conséquences de réajustements administratifs ont été dévastatrices pour plusieurs de nos filières, ou bien par le biais des Communautés d'Universités, aussi appelées COMUE, dont on peut douter de la pertinence au vu de leur effectivité pour ce qui est des offres de formation... Ainsi, ces pôles ont peu à peu accaparé les nouvelles modalités de financement de l'ESR et ont mis nos formations et nos universités en concurrence en fonction de leur rentabilité économique supposée. Cela s'est notamment manifesté par les différents labels de type IDEX, qui n'ont d'autre but que de soumettre les universités à cette logique capitaliste et aux classements internationaux, mettant fin à l'indépendance de la recherche !

Il convient par ailleurs de souligner à quel point ces regroupements universitaires se font au détriment des pôles délocalisés, qui ne correspondraient pas à ces « bassins économiques compétitifs », et qui par leur fermeture programmés ne pourront plus assurer leur mission de fournir un service public universitaire de proximité.

Cela correspond donc bien à une forme de sélection, dont l'institutionnalisation devait forcément finir par s'imposer. Depuis l'an dernier, pour mettre fin à la sélection inique au sein des cycles de master, le précédent gouvernement nous a proposé d'instaurer la sélection à l'entrée même de ce cycle, dont les résultats se sont avérés désastreux, entre les milliers d'étudiants et d'étudiantes détenteurs et détentrices d'une licence qui n'ont pourtant pas pu suivre les cursus de leur choix, et la saturation des universités belges où on a pu observer un afflux d'étudiants et d'étudiantes en psychologie issus de cursus français, à tel point que la sélection en master est maintenant

envisagée à son tour en Belgique : bel exemple de la coopération internationale en réalité, pour tirer la communauté étudiante européenne vers le bas !

Voici maintenant que le coup de grâce nous est porté par un gouvernement qui nous impose à marche forcée l'instauration de la sélection à l'entrée même de l'enseignement supérieur, consacrant ainsi de manière officielle des dynamiques qui n'étaient jusque-là que les conséquences tacites des dernières réformes. Il est question de trier les vœux d'orientation des lycéens et lycéennes selon des critères arbitraires, d'une part en fonction de leur établissement d'origine et de leurs notes, d'autre part avec ce qu'on appellera sans sourciller des « attendus d'entrée », que la direction de l'Université Clermont Auvergne a accepté de bonne grâce en dépit de la contestation unitaire que nous avons menée lors des dernières sessions des conseils centraux, conseils qui ont entériné ces logiques inacceptables dans le silence feutré d'une salle obscure et sévèrement gardée.

En résumé, on nous impose la fermeture de l'enseignement supérieur à toute une partie de la population en nous faisant croire au travers d'un battage médiatique qu'il s'agit de la seule alternative aux procédés non moins arbitraire de tirage au sort, alors même que ces choix sont des décisions politiques lourdes de sens qui consacrent pour l'avenir le désengagement de l'État dans l'enseignement supérieur, le dépouillant ainsi de sa mission de service public fondamental.

Voilà pourquoi nous avons fait le choix de porter un autre discours devant vous, un discours alternatif, qui appelle de ses vœux un enseignement supérieur qui ne serait non pas inféodé aux logiques économiques et qui trierait ses usagers et usagères selon le bon vouloir des entreprises du coin, mais un enseignement supérieur libre, indépendant, critique, populaire, accessible à toutes et tous, émancipateur, et autogéré, sous-entendu : autogéré par ceux et celles qui en sont partie prenante, à savoir les étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes, et personnels administratifs.

Voilà pourquoi nous appelons à résister aux réformes en cours, dont le coup le plus dur est en train d'être porté en ce moment même à des centaines de milliers de lycéens et lycéennes par l'instauration de la sélection, contre laquelle nous appelons à manifester dès ce 1^{er} février, à 10h place Delille et partout en France. Il s'agit pour nous de donner un point de départ à une mobilisation large que nous mènerons par tous les moyens nécessaires, que ce soit la grève, les assemblées générales ou les blocages, mobilisation à laquelle le gouvernement qui fait le choix de porter ses réformes à vive allure sera contraint de prêter un peu plus qu'une oreille inattentive. Mesdames, messieurs, je vous remercie.